

Commune de Saint Jacques sur Darnétal
Mairie - 20, rue de Verdun
76160 - SAINT-JACQUES-sur-DARNÉTAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU DIX-SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE QUINZE

Convoqué le 11 septembre 2015, le conseil municipal de la commune de Saint Jacques sur Darnétal s'est réuni en mairie, le 17 septembre 2015 à 20h30 sous la présidence de Madame Danielle PIGNAT, maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme PIGNAT Danielle, maire ; Mme HEQUET Emilie, 2^{ème} adjoint ; Mme FOULON Muriel, 3^{ème} adjoint ; M. TONINI Dino, 4^{ème} adjoint ; Mme PAIN Céline, 5^{ème} adjoint. **Membres :** MM. DELAUNAY Frédéric, FOURAY Gilles, Mme HAUBERT Florence, M. VOTTIER Didier, Mme FLOCH Françoise, M. FOUTEL Matthieu, M. HEBERT Reynald, Mme HANIN Céline, M. LEFAUCHEUR Marcial, Mme BOURALY Isabelle, M. QUESSE Bernard, Mme HACHE Florence, M. GERBER Alain.

ABSENTS EXCUSÉS : MM. CASTRES Jacques, THILL Jean-Jacques, Mme COUSON Séverine.

ABSENTS : M. TERREUX Bertrand, Mme CHEVALIER Séverine

REPRÉSENTÉS : M. THILL par Mme PIGNAT, M. CASTRES par M. TONINI, Mme COUSON par Mme HAUBERT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme HANIN Céline

1 - DELIBERATION PORTANT RENEGOCIATION DES EMPRUNTS

Madame le maire présente au conseil municipal la proposition de la commission de finances réunie le 9 septembre 2015, pour étudier la renégociation des emprunts communaux. Quatre stratégies ont été présentées par la Caisse d'Épargne, pour renégocier cinq emprunts communaux. La renégociation s'applique sur la fusion de cinq prêts actuels de la commune auprès de la caisse d'épargne, et de diminuer les taux de prêt (actuellement : 4.95, 4.56, 5.10, 4.23 et 3.25) à 2.27 % sur une durée de 17 ans ne dépassant pas ainsi la durée actuelle (les deux prêts impactant le plus la commune s'arrêtant en 2033 et là 2032). L'échéance sera trimestrielle, trois emprunts étaient avec échéance annuelle ce qui impactait énormément le budget communal.

Madame le maire soumet au vote la proposition de la commission des finances, à savoir la stratégie N° 2. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 18 voix « POUR » (Mmes PIGNAT, HEQUET, FOULON, PAIN, HAUBERT, FLOCH, COUSON par procuration, HANIN, BOURALY, HACHE, MM. CASTRES par procuration, TONINI, VOTTIER, FOUTEL, LEFAUCHEUR, THILL par procuration, QUESSE, GERBER) et 3 voix « CONTRE » (MM. DELAUNAY, FOURAY, HEBERT),

* émet un avis favorable à la stratégie 2 proposée par la commission des finances, à savoir :

Compactage de 5 lignes d'emprunt sur la durée résiduelle moyenne avec capitalisation de l'IRA (Indemnité de Remboursement Anticipé) + 3 ans, sur une durée de 17 ans.

Il s'agit des emprunts suivants :

	N° prêt	Date échéance	Taux %	Période	Echéance annuelle	Capital restant dû	Date de fin	IRA	ICNE
1	8265135	15/02/16	4.95	An	159.805,50	1.875.379,13	15/02/33	393.448,23	66.013,35
2	A141201C	01/06/16	4.56	An	65.448,81	594.757,11	01/06/27	142.325,26	11.300,39
3	A1412009	05/04/16	5.10	An	121.386,55	1.358.355,96	05/04/32	297.059,15	39.641,35
4	2151975	05/11/15	4.23	Trim	54.227,28	221.144,11	05/02/20	8.114,04	2.234,66
5	2152133	31/10/15	3.25	Men	181.288,56	861.169,51	31/12/20	40.270,56	0
					582.156,70	4.910.805,82		881.217,24	119.189,75

2^{ème} stratégie

	N° prêt	Date d'effet	Taux %	Période	Echéance annuelle	Capital restant dû	Date de fin	IRA	ICNE
1	compactage	31/10/15	2.27	Trim	411.618,36	5.792.023,06	30/10/32	881.217,24	119.189,75

* autorise Madame le maire à signer toutes les pièces nécessaires à la contractualisation de cette négociation.

- : - : - : - : - : - :
 Madame le Maire
 Danielle PIGNAT


